



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 4 juin 2021

Point n°03/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 4 juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 21 mai 2021.

Membres présents : Messieurs François NEBOUT, Didier JOBIT, Jérôme SOURISSEAU, Didier VILLAT, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Philippe BOUTY, Gérard ROY, Mesdames Martine PINVILLE, Stéphanie GARCIA, Fabienne GODICHAUD.

Membres absents ou excusés : Messieurs Mathieu HAZOUARD, Daniel SAUVAITRE, Samuel CAZENAVE, Jacques CHABOT, William JACQUILLARD, François BONNEAU, Jean-Hubert LELIEVRE, Mesdames Valérie SCHERMANN, Jeanne FILLOUX.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel BRAUD, Andréas KOCH.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne FRANGEUL, Cécile FRANCOIS.

Objet : Compte – rendu des délégations d'attributions du Comité Syndical à monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis

Par délibération n° 39/2020 du 2 décembre 2020, vous avez confié plusieurs délégations à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pôle Image MAGELIS.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, compte - rendu est fait des décisions prises dans le cadre de ces délégations :

DATE DE LA DECISION	BENEFICIAIRE(S) PRENEUR(S) DEBITEUR(S)	OBJET DE LA DECISION
26/02/2021	SPIRISEM- Le Bistrot des Graines	Convention précaire pour l'occupation de locaux au 4, rue de Saintes à Angoulême d'une superficie de 57 m ² , pour une durée de 12 mois à compter du 6 mars 2021. Local accueillant un commerce de détail de graines

AR Prefecture

016-251602595-20210604-POINT03-DE

Reçu le 09/06/2021

Publié le 09/06/2021

		biologiques, de matériels et de produits naturels et de bien-être. Redevance mensuelle de 400 € HT, plus 41.67€ HT de provisions mensuelles pour charges. TEOM, abonnements et consommations diverses, gardiennage et assurance à charge de l'occupant.
02/03/2021	DP MECA	Convention précaire pour la mise à disposition d'un commerce situé au 22, rue de Saintes Angoulême, pour une durée de 5 mois à compter du 1 ^{er} février 2021. Bien de 57.29 m ² destiné à accueillir les activités de distribution et de SAV d'outillages et d'équipements pour le travail du bois et des métaux du preneur. Redevance mensuelle de 530.08 € HT. Remboursement au propriétaire de la taxe foncière. Ouverture et fermeture de compteurs, abonnements et consommations des fluides et autres, nettoyage et surveillance des locaux, gestion des contrats de maintenance et assurance, notamment à la charge de l'occupant. Dépôt de garantie de 3 187.50 € déjà versé Dispositions spécifiques d'usage des locaux compte-tenu de l'activité exercée.
02/03/2021	Le Théâtre d'Angoulême - Scène Nationale	Convention de mise à disposition gratuite d'un local au 20, rue de Saintes à Angoulême - du 30 mars au 11 mai 2021 - dans le cadre du projet ROUTINE.
09/03/2021	CIBDI	Convention de mise à disposition gratuite de deux salles d'une superficie de 220 m ² sises au rez de chaussée des Studios Paradis, Quai de la Charente du 19 janvier au 23 mai 2021.
09/03/2021	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE CHARENTE	Bail dérogatoire pour la mise à disposition de deux niveaux de plateaux à usage de bureaux dans les Ateliers Magelis, aux 1/3 rue de Saintes à Angoulême, d'une superficie totale de 660 m ² , pour une durée de 24 mois à compter du 1 ^{er} janvier 2021. Bien destiné à accueillir une pépinière d'entreprises. Loyer trimestriel de 3 895.38 € HT (TVA en sus) révisable. TF, abonnements et consommations des fluides, contrats de maintenance, formation du personnel et assurances, notamment, à la charge du preneur. 45% des consommations en fluides des 2 salles du rez de jardin à charge du Pôle Image.
09/03/2021	DSL	Avenant n°2 à la convention précaire d'occupation d'un local au 93, boulevard Besson Bey à Angoulême.
01/04/2021	RCF Charente	Convention de partenariat pour mettre en place l'émission « Carrefour des Images » dans la grille de programme de RCF chaque dernier mardi du mois, mettre à disposition de Magelis les studios, les équipes rédactionnelles et les techniciens de RCF pour l'enregistrement des émissions, communiquer sur ce partenariat (...), sur l'année 2021.

AR Prefecture

016-251602595-20210604-POINT03-DE
Reçu le 09/06/2021
Publié le 09/06/2021

02/04/2021	GrandAngouleme	Avenant à la convention de servitude de passage du 29/12/2016, à titre gratuit, pour l'installation de cette canalisation d'assainissement, et divers autres droits de servitude connexes au 1, rue de Saintes à Angoulême.
08/04/2021	Le Théâtre d'Angoulême - Scène Nationale	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition gratuite d'un local au 20 rue de Saintes à Angoulême - portant prolongation de la durée jusqu'au 19 mai 2021 - dans le cadre du projet ROUTINE.
09/04/2021	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	Consignation de la somme de 18 000 € - soit 15 % de la valeur vénale estimée par la DGFIP du bien situé au 2, rue du Canal à Angoulême - au titre de la saisine du Juge de l'Expropriation.

.....

Les membres du Comité Syndical donnent acte - à l'unanimité (11 présents / 11 votants / 11 voix « pour ») - à Monsieur le Président des décisions énumérées ci-dessus prises par délégation du Comité.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 9 juin 2021
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 9 juin 2021
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 9 juin 2021

Signé: Le Président

**Le Président,
Jérôme SOURISSEAU**